



Déclaration préalable de la FSU au CSA du 14 octobre 2025

Tous les dimanches du mois d'octobre, Sébastien Lecornu propose un gouvernement...

Nous ne sommes pas ici pour commenter l'actualité politique, mais, alors que nous en sommes à 7 ministres de l'Éducation depuis deux ans et demi, il est difficile de faire abstraction de l'instabilité gouvernementale qui est la conséquence directe des décisions calamiteuses du président Macron.

Nous n'avons eu de cesse, depuis des années, de dénoncer à la fois les politiques menées qui ont fait exploser les inégalités et une pratique du pouvoir malmenant les institutions démocratiques. E. Macron ouvre grand les portes du pouvoir à l'extrême droite, avec toutes les menaces qu'elle fait peser sur la démocratie et la cohésion sociale.

On pourrait rire de la farce tragique que nous a donné le spectacle de la semaine dernière, si les conséquences n'en étaient pas dramatiques pour nos concitoyen et concitoyennes, en particulier les plus fragiles.

Si la désignation d'Edouard Geffray est présentée comme celle d'une personnalité de la société civile, reconnue pour ses compétences techniques, nous savons toutes et tous ici que le précédent DGESCO devenu ministre s'appelait Jean-Michel Blanquer... Sa fin piteuse à Ibiza ne doit pas faire oublier à quel point il a consciencieusement sabordé l'école publique... avec la complicité d'Edouard Geffray qu'il avait choisi comme homme de main en 2019. Notre nouveau ministre est bien comptable de la situation actuelle puisqu'il a été le maître d'œuvre de toutes les réformes depuis 6 ans...

Cette nomination illustre, outre l'aveuglement et la surdité d'Emmanuel Macron, à quel point, dans le domaine éducatif, les décisions présentées comme des arbitrages administratifs sont en définitive toujours très politiques. Et c'est ce qui nous occupe ici et maintenant.

Nous examinons, Mme la Rectrice, lors de ce CSA, le bilan d'une rentrée que vous n'avez qu'en partie préparé mais sur laquelle vous avez peut-être pu imprégner tout de même un peu votre marque. Vous nous direz peut-être, 6 mois après votre prise de fonction, les orientations que vous comptez porter dans les marges d'action qui sont les vôtres.

Pour la FSU, les questions relatives aux conditions de travail et aux salaires sont les premières préoccupations de nos collègues, nous le répétons régulièrement et l'enquête TALIS publiée la semaine valide très largement nos analyses.

Sur la question des rémunérations, à l'échelle académique, vous disposez de peu de leviers mais la FSU demande qu'ils soient mobilisés. La FSU s'est adressée à vous la semaine dernière pour vous demander le versement de la prime REP pour les AESH qui peuvent en bénéficier. Vous pouvez

également faciliter le remboursement des frais de déplacement sur la base du barème indemnité kilométrique en faisant évoluer la « doctrine académique »... La FSU demande également depuis plusieurs mois la tenue d'un GT sur le cadre de gestion des AED et c'est même désormais une consigne ministérielle. Une plus grande transparence sur les promotions, par la communication de l'ancienneté dans l'échelon des promus serait également de nature à permettre à davantage de collègues de se projeter mais nous y reviendrons en temps utile.

Sur le volet conditions de travail, vous avez annoncé des « états généraux de l'école inclusive » le 5 novembre. Vous nous direz peut-être quelles pistes vous envisagez pour cette « école pour tous » ? Pour la FSU, on ne peut pas faire l'impasse sur la question des moyens attribués pour accueillir et faire réussir tous les élèves comme nous l'appelons de nos vœux. La France a les classes les plus chargées d'Europe, et l'académie de Rennes parmi les plus mauvais H/E et P/E du pays... La baisse des effectifs que nous observons aujourd'hui est une opportunité inédite pour permettre de résorber les écarts et mieux prendre en compte les besoins de tous les élèves.

Le 3^{ème} sujet sur lequel les autorités académiques disposent d'outils pour agir c'est la question du contrôle des établissements privés sous contrat. Il ne s'agit pas pour nous de rallumer ici une guerre scolaire qui n'a en réalité jamais été éteinte et que le réseau privé catholique mène sabre au clair depuis toujours, au mépris de la loi et de la laïcité. Le nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique, Guillaume Prévost -le bien nommé- semble même déterminé à aller plus loin en ajoutant le goupillon au sabre quand il revendique le droit de « *faire des prières en classe* » puisque « *les enseignants [du réseau privé] ne sont pas des fonctionnaires et ne sont pas soumis au devoir de neutralité de l'état* ».

Ces propos sont scandaleux. Chacun sait dans cette académie à quel point le réseau privé catholique fabrique partout de la ségrégation et par endroits de la maltraitance. Nicole Belloubet et Elisabeth Borne avaient fait du renforcement des contrôles du réseau privé catholique une priorité... nous avons pu avoir une première illustration la semaine dernière de la manière dont ils peuvent être menés dans l'académie. La FSU sera très attentive aux suites données à ce dossier crucial.

Il s'agit en effet, au-delà de cette question des contrôles, de s'assurer dans l'académie du maintien et du développement du service public sur l'ensemble du territoire. A cet égard, la question du réseau des INSPE et de la préparation des LPE dans les 4 départements a mobilisé notre attention en cette rentrée. Mais le chantier de la formation initiale est largement devant nous. La FSU souhaite la mise en place d'un comité de suivi académique afin que des réponses puissent être apportées aux nombreuses questions qui restent encore en suspens dans une académie qui est une grande pourvoyeuse de lauréats aux concours des métiers de l'enseignement.

Le dernier chantier est celui de la formation continue des personnels. Le Conseil académique à la formation a disparu des radars. Les échanges y étaient pourtant riches et constructifs sur un sujet central et une préoccupation constante de nos collègues. Nous souhaitons que les représentants des personnels puissent continuer à être associés aux réflexions préalables à la construction du PAF.